



# Soyez branchés !

## Le nouveau chèque vélo à assistance électrique de Grand Chambéry avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes

### Dossier de presse

Version juin 2021



**GRAND CHAMBERY**

**DIRECTION MUTUALISÉE DE LA COMMUNICATION**

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex

04 79 96 87 35 - [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr) -    @grandchambery -  @chamberyofficiel



**Forte du succès de l'opération de chèques Vélo à Assistance Electrique (VAE) en 2020, avec 800 chèques distribués en quelques mois, Grand Chambéry renouvelle cette année une opération d'aide à l'achat. Sur la base d'une enquête auprès de 400 bénéficiaires de chèques en 2020, le dispositif s'améliore pour inciter le plus grand nombre à changer son mode de déplacement et contribuer aux objectifs du Plan climat air énergie territorial de Grand Chambéry.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> juin, tous les habitants qui souhaitent s'équiper d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un VAE cargo sont invités à se rendre chez les vélocistes locaux partenaires ! Les habitants n'ont pas d'avance de frais à faire. Les vélocistes déduisent le montant du chèque vélo à assistance électrique de la facture du client. C'est ensuite Grand Chambéry qui procède au remboursement auprès du vendeur de cycles. Seuls les vélocistes partenaires sont en mesure de demander un chèque VAE pour le compte de leurs clients.**

**Cette année encore, la région Auvergne-Rhône-Alpes soutient le dispositif dans le cadre de la convention pour l'amélioration de la qualité de l'air signée entre les deux collectivités en février 2020, dont une clause de revoyure a été adoptée le 15 avril dernier en conseil communautaire.**

**Le chèque VAE est cumulable avec les aides communales, de l'Etat et éventuellement de l'employeur.**

**Nouveauté cette année, Grand Chambéry a mis en place un guichet unique avec certaines communes volontaires de l'agglomération pour simplifier les démarches dans l'instruction des demandes.**

**Le vélo est le moyen de transport idéal, bon pour la qualité de l'air et pour la santé avec la pratique d'une activité physique régulière. Grand Chambéry encourage cette pratique en apportant des solutions concrètes aux habitants : pérennisation des itinéraires vélos mis en place pendant la crise, renforcement du parc de vélos à assistance électrique à la Vélostation, adaptation à tous les publics...**



# Le chèque vélo à assistance électrique, mode d'emploi

## 1. Qui peut bénéficier du chèque vélo à assistance électrique (VAE) ?

Pour bénéficier du chèque vélo à assistance électrique, il est nécessaire de remplir les conditions suivantes :

- être majeur(e)
- habiter l'une des 38 communes de l'agglomération (résidence principale uniquement)
- s'engager à conserver votre VAE pendant 2 ans (une preuve de propriété sera à fournir jusqu'au 2ème anniversaire)

Il est possible de solliciter un maximum de deux chèques VAE par foyer, sur la durée du dispositif (c'est-à-dire depuis le démarrage de l'opération en 2020).



## 2. Quels sont les vélos à assistance électriques qui peuvent bénéficier de cette aide ?

Les vélos à assistance électrique et les vélos à assistance électrique Cargo neufs, homologués et conformes à la législation avec un moteur situé au niveau du pédalier (exclusion des VAE dont le moteur est situé dans le moyeu arrière) vendus chez l'un des vélocistes partenaires de Grand Chambéry. Les vélos doivent disposer des 4 équipements obligatoires suivants : éclairage non amovible (relié à la batterie ou sur la dynamo), porte-bagage, garde-boue, béquille. Son prix public incluant les 4 équipements obligatoires, marquage obligatoire et éco-contribution, avant déduction du chèque et hors équipements supplémentaires, est compris entre 1 400 € TTC et 3 500 € TTC pour un VAE et 3 500 € TTC et 6 000 € TTC pour un VAE Cargo.

Les VTT à assistance électrique ou les vélos de courses électriques ne sont pas éligibles à cette aide.

### 3. Quel est le montant du chèque VAE ?

Le montant du chèque varie selon le type de VAE (classique ou cargo) et selon votre revenu :

Revenu fiscal de référence en € net par an et par part	VAE classique	VAE cargo
Inférieur ou égal à 13 500€ net par part	750 €	1 000 €
Supérieur à 13 500€ et inférieur ou égal à 27 000€ net par part	300 €	500 €
Supérieur à 27 000€ net par part	150 €	250 €

Pour inciter les entreprises du territoire à accompagner leurs salariés dans des pratiques exemplaires de mobilité durable, Grand Chambéry propose un bonus de 100€ pour tout salarié d'une entreprise ayant mis en place un Plan de Mobilité Employeurs avec Grand Chambéry ou un Forfait Mobilité Durable.

Les entreprises éligibles à ce jour (liste pouvant évoluer):

- APEI DE CHAMBERY - 127 rue du Larzac - 73000 Chambéry
- ENEDIS - 4 boulevard Gambetta - 73000 Chambéry
- Groupe EDF (CIH, AAH, Commerce, DIG) - 10 Allée du Lac de Tignes - 73290 La Motte-Servolex
- FONDATION DU BOCAGE - 339 et 340 rue Costa de Beauregard - 73000 Chambéry
- VILLE DE LA RAVOIRE - Place de l'Hôtel de Ville - 73490 LA RAVOIRE
- SYNCHRO BUS KEOLIS - 18 avenue des Chevaliers Tireurs - 73000 Chambéry
- OCV CHAMBERY INTERNATIONAL - 767 quai des Allobroges - 73009 Chambéry
- LECLERC - 32 rue Charles Montreuil - 73000 Chambéry
- SAUVEGARDE 2 SAVOIE - 177 rue du Comte Vert - 73000 Chambéry
- CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE - 75 Square Massalaz - 73000 Chambéry
- MEDIPOLE DE SAVOIE - Avenue des Massettes - 73190 Challes-les-Eaux
- OPAC DE LA SAVOIE - 9 rue Jean Girard Madoux - 73000 Chambéry
- CMA DE LA SAVOIE - 17 allée du Lac de Tignes - 73290 La Motte-Servolex
- BOLLHOFF OTALU - rue Archimède - 73490 La Ravoire
- MSA ALPES DU NORD - 20 avenue des Chevaliers Tireurs - 73016 Chambéry
- Association Régie Coup de Pouce - 34 square Maréchal Franchet d'Esperey - 73000 Chambéry

Le chèque VAE est délivré dans l'ordre d'arrivée des dossiers et dans la limite des crédits ouverts au budget de l'année en cours.

### 4. Comment bénéficier du chèque vélo à assistance électrique ?

Les habitants, avant de vous rendre chez un vélociste, doivent se munir de :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau... : pas de téléphonie mobile)
- l'attestation de règlement du dispositif
- si concerné par le bonus entreprise : l'attestation employeur
- si les habitants ont un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur ou égal à 27 000€ net /an/part : une copie de la 1ère page d'avis d'imposition de l'année précédant l'achat (pour un achat effectué en 2021, il s'agit de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019)

Pour plus de facilité et de rapidité, les habitants sont invités à prévoir des versions numériques de ces documents (photos sur votre smartphone, scan des documents...)

**Les habitants doivent se rendre chez l'un des vélocistes partenaires du dispositif pour :**

1. Choisir avec l'aide du professionnel le vélo adapté à leur usage et correspondant aux critères d'éligibilité.
2. Une fois le choix fait (vélo et point de vente), le vélociste remplit un formulaire de demande du chèque et le transmet à Grand Chambéry.
3. Après étude de la demande, Grand Chambéry envoie le chèque par mail au bénéficiaire ainsi qu'au vélociste.

4. A réception du chèque, le bénéficiaire doit se rendre, dans un délai de 2 mois, chez le vélociste retenu pour finaliser son achat.
5. Le vélociste établit une facture sur lequel il déduira le montant du chèque, **le bénéficiaire n'a pas d'avance de frais à faire.**

**A noter :** le bénéficiaire du chèque VAE s'engage à ne pas revendre le vélo dans un délai de 2 ans suivant la date d'achat et à en produire la preuve selon la procédure définie par Grand Chambéry sous peine de remboursement du chèque.



## 5. Les vélocistes partenaires

Grand Chambéry a souhaité que les vélocistes locaux soient au cœur du dispositif pour apporter conseils et expertise dans le choix du vélo à assistance électrique le plus adapté aux besoins de leurs clients et mettre en valeur leur service après-vente pour l'entretien des VAE.

Des conventions de partenariat ont été signées avec différents vélocistes. Seuls les vélocistes partenaires sont en mesure de demander un chèque VAE pour le compte de leurs clients.

Les vélocistes partenaires à ce jour :

- CATTIN CYCLE - 188 avenue du comte vert - 73 000 Chambéry
- WORDEN VELOLAND - 315 rue pierre et marie curie - 73 490 La Ravoire
- CYCLABLE CHAMBERY - 256 rue de la République - 73 000 Chambéry
- OVELO- CYCLES - 40 rue de la françon - 73 420 Voglans
- DEVELOS - 350 avenue de Chambéry - 73230 Saint-Alban-Leysses
- DEVELOS AIX - chemin de la Boisière - 73420 Drumettaz-Clarafond
- MONDOVELO CHAMBERY - 2707 avenue des Landiers - 73000 Chambéry
- GIANT STORE CHAMBERY - 78 rue de la Martinière - 73230 Saint-Alban-Leysses
- TROC SPORT SARL - 32 montée de la Boisserette - 73190 Saint-Jeoire-Prieuré
- GO SPORT CHAMBERY - 325 rue Eugène Ducretet - 73000 Chambéry
- SARL TOINET - Boulevard Jean Charcot - 73100 Aix-Les-Bains
- VAE CENTER - ZA Saint Vincent avenue de l'artisanat - 73190 Challes-Les-Eaux
- INTERSPORT - rue Eugène Ducretet - ZC Chamnord - 73000 Chambéry
- PROXY-CYCLE CHAMBERY - 724 avenue de Chambéry - 73230 Saint-Alban-Leysses
- COOL ALTITUDE - Cycles et sports - Les légers - 73100 Le Montcel

A noter : Tout vélociste implanté sur Grand Chambéry souhaitant devenir partenaire est invité à contacter Grand Chambéry pour connaître les conditions du partenariat : [vae@grandchambery.fr](mailto:vae@grandchambery.fr)

**GRAND CHAMBERY**

[Dossier de presse] Chèque VAE 2021 – juin 2021 – page 6/8



## 6. Les habitants ont-ils droit à d'autres aides en plus du chèque VAE de Grand Chambéry ?

Oui, les habitants peuvent cumuler plusieurs aides.

- **La prime communale**

- **Guichet unique : 2 en 1 !**

4 communes profitent d'un guichet unique avec Grand Chambéry pour simplifier la démarche auprès de leurs habitants. Si les demandeurs habitent l'une de ces 4 communes, Grand Chambéry se charge de communiquer leur demande à leur mairie :

- Barberaz, Barby et Bassens proposent des primes communales de 200€ pour l'achat d'un VAE. Grand Chambéry adressera directement à l'habitant l'avis de prime communale en même temps que le chèque VAE.
- Challes-les-Eaux propose une prime communale allant de 50 à 100€ selon le revenu du demandeur : le dossier sera transféré automatiquement à la commune qui instruira le dossier pour la prime communale.

- **Autres aides des communes :**

D'autres communes proposent des aides complémentaires, sans guichet unique. Les habitants doivent contacter leur mairie pour connaître les modalités de dépôt de leur demande.

- La Motte-Servolex : aide de 150 €
- Montagnole : aide de 200€
- La Ravoire : aide de 200 € pouvant être majorée selon le Quotient Familial. En fonction de la situation de ressources du demandeur, une aide complémentaire pourrait être attribuée après demande auprès du CCAS.
- Saint-Alban-Leysse : aide de 200 €.

- **Aide de l'Etat**

Selon le revenu des habitants, ils peuvent solliciter une aide de 200€ proposée par l'Etat. Plus d'information ici

- **Prime CEE**

Il est possible également de demander une valorisation sous la forme d'une prime CEE. Attention, la demande de prime est à déposer avant la signature du devis.

# Grand Chambéry encourage la pratique du vélo en apportant des solutions concrètes aux habitants

## 1. Des aménagements cyclables provisoires pérennisés

Dès le premier confinement, qui a vu baisser la circulation automobile, plusieurs aménagements cyclables transitoires, reconnaissables à leur marquage jaune, ont été expérimentés sur le territoire de Grand Chambéry, 5,4 km d'aménagements provisoires qui complètent les 90 km de réseau d'aménagements cyclables déjà en place. Ces tronçons de pistes cyclables ont été aménagés sur des secteurs stratégiques, ils permettent pour certains de prolonger la traversée cyclable de Chambéry, pour d'autres de rallier cette traversée, ou encore d'équiper de nouvelles voies sur des communes de l'agglomération et ainsi faciliter le déplacement à vélo pour les usagers.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, après cette expérimentation qui a permis de s'assurer de leur efficacité et de leur sécurité avec le retour à une circulation automobile « normale », la plupart des aménagements ont été pérennisés.

## 2. Des VAE, plus nombreux, disponibles à la Vélostation

170 vélos à assistance électrique sont disponibles à la location à la Vélostation. Un parc qui s'est étoffé avec 85 vélos arrivés fin 2020. Il est possible de les louer le temps d'une heure, de 5 jours, 15 jours, 1 mois ou même 3 mois.

### Tarifs de location

#### Vélo à assistance électrique

14 € la journée	8 € tarif réduit*
26 € les 5 jours	18 € tarif réduit
52 € les 15 jours	36 € tarif réduit
70 € le mois	49 € tarif réduit
150 € les 3 mois	105 € tarif réduit

\* abonnés annuels : Synchro Bus, TER, Citiz, usagers ayant un quotient familial inférieur ou égal à 690



## 3. Poursuite de l'effort d'adaptation à tous les publics



Nouveauté à la location à la Vélostation depuis quelques semaines : un vélo spécialement conçu pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite arrive, le Benur. Outil de la mobilité inclusive, il est intégré à l'offre de location de vélo électrique, existante, sur la même gamme tarifaire.

Directement accessible à la Vélostation, ou auprès des acteurs du territoire : établissements de santé, CCAS, association...en contact avec ces usagers, le Benur est un tricycle électrique qui a fait ses preuves et réjouit les usagers qui gagnent ainsi en liberté et en loisirs sur tous types d'aménagement cyclables.

## 4. Un service réservé aux entreprises créé

Livraison et location de vélo assistance électrique à tarifs réduits, séance de prise en main, accompagnement et conseils pour les déplacements quotidiens, mise à disposition d'arceaux à vélo pour tester le stationnement, un nouveau service qui séduit les entreprises et les employeurs engagés dans une démarche de mobilité auprès de leurs salariés.